

ASSOCIATION PRESERVONS RUNGIS



Assemblée Générale Extraordinaire

07 Mars 2011



Agenda

Face à de nouveaux défis pour l'avenir de Rungis

Début Assemblée 20h30 – Fin 22h00

- Pourquoi cette assemblée générale extraordinaire ?
- Proposition & vote des nouveaux statuts,
- Principes et Modes d'actions,
- Quelques nouvelles sur les projets de la Mairie,
- Nouveaux sujets – nouvelle organisation,
- Prochaines étapes

Bienvenue à toutes et à tous !!!





Pourquoi cette AG-E ?

Nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour que notre association, l'une des plus importantes de Rungis, prenne en charge l'ensemble des sujets ayant un impact sur notre environnement local, quotidien.

Décision a été prise lors de notre AG de Septembre 2010 de devenir une association environnementale généraliste sur Rungis

« 2010 a été l'année du verdissement du logement, 2011 sera celle du verdissement de l'urbanisme »

Benoist Apparu – secrétaire d'Etat au logement (30 janvier 2011)

Pourquoi cette AG-E ?

L'EHPAD a montré les dérives du maire

- Aucune écoute
- Passage en force
- Décision arbitraire

Des bouleversement se préparent à Rungis

- Méga Crèche,
- Conservatoire pharaonique,
- Plaine Montjean,

Pouvons nous faire confiance au Maire et à son équipe ???

⇒ **La mobilisation des Rungissois(es) est plus que jamais nécessaire face aux défis à venir**



Préservons Rungis: Élargir notre combat

■ Statuts actuels

« Sauvegarder l'espace vert, rue de la grange, situé face à l'école La Grange de RUNGIS et de déplacer le projet de maison médicalisée dans un lieu en harmonie avec les aspirations de tous les rungissois »

■ Proposition de nouveaux statuts:

« Œuvrer pour la préservation de l'environnement, le bien vivre ensemble et la cohérence de l'aménagement de Rungis

Ses modes d'action seront :

- *Inciter les élus, les représentants de l'Etat, les organismes d'aménagement du territoire et tous les autres acteurs associés au devenir de Rungis, à la transparence et à la concertation sur les dossiers impactant le quotidien des rungissois,*
- *Mobiliser les rungissois avec des pétitions, des manifestations ...,*
- *Dialoguer avec les associations environnementales,*
- *Communiquer avec les rungissois par la diffusion d'informations (bulletins, journaux, site internet,...) »*



Principes et Modes d'Actions

Ils restent inchangés

■ Nos principes

- **Dialoguer** avec tous les acteurs associés à l'avenir de Rungis,
- Etre force de **propositions**,
- **Informer**, rendre public, dénoncer par tous moyens, les projets mal conçus, ou absurdes ou ruineux pour les finances de la ville, dégradant le Rungis que l'on aime,
- **Ne pas être naïf** ! Nous connaissons la valeur de la parole d'un politique !

■ Nos modes d'actions et nos méthodes

- **Concertation**: écouter mais aussi montrer nos convictions lors de réunions avec les élus ou les divers organismes, être auditeur des Conseils Municipaux,
- **Communication**: Site WEB, Bulletins, presse...
- **Mobilisation** des rungissois: pétition, manifestations si nécessaire,
- **Approche collaborative** entre les membres,
- Recours à l'aide d'**experts** si besoin.

EHPAD: où en est on ?

- Ce qu'on nous a « vendu » en Mai 2008

Vie sociale

Les raisons pour lesquelles on ne peut pas déplacer l'EHPAD

La campagne électorale a fait surgir des questionnements sur la maison médicalisée dite EHPAD comme si, tout à coup, on découvrirait le projet qui date tout de même de 1988 ! Depuis, une pétition circule demandant le « déplacement » de cette maison sur un autre terrain. Est-ce possible ? Voici six « questions-réponses » qui devraient permettre d'y voir plus clair.

Le projet de l'EHPAD est-il un projet nouveau ?

Non ! Le projet d'une « maison de retraite » sur Rungis date de la construction des Antes. Dès le début, les élus ont envisagé « la réalisation d'une Résidence de Personnes Âgées pouvant accueillir 60 personnes du 3^{ème} âge valides et semi-valides ». (cf Plaquette et journaux d'informations diffusés en avril 1989). À l'époque on parlait d'une MAPAD (Maison d'Accueil Personnes Âgées Dépendantes) qui devait selon la description de l'environnement naturel se situer sur « un parc central de 2 ha qui recevrait les équipements, parc de 0,5 ha autour du regard des eaux N°2 et jouxtant une promenade aménagée sur l'aqueduc ».

Dès 1988 le terrain était acheté. Son implantation n'a pas changé depuis. Le dossier a été retravaillé à partir de 2005. Chaque fois qu'un élément nouveau apparaissait, les élus en ont



aider à structurer la journée des résidents de l'EHPAD dans un véritable esprit inter-générationnel. Certains préconisent le déplacement sur un autre terrain ?

« Ou ? Il n'y a plus de terrain constructible »

Rungis... Sur le site de l'ancien terrain... Si un tel

Le permis de construire de l'EHPAD a été déposé le 15 mai 2008 à 15 h 00. Si la loi interdit à la Municipalité d'en communiquer les différentes pièces pendant l'instruction, l'architecte a le droit de présenter les vues de son projet. Voici donc deux représentations : une vue depuis la promenade, une seconde depuis la rue de la Grange.



flash LES (MAUVAISES) IDÉES DE L'OPPOSITION

Dans l'édition départementalisée du Parisien du mardi 13 mai, un article était intitulé : « Rungis : le projet de maison de retraite inquiète la population ». Nous y apprenons que : « Jean Dhelens, conseiller municipal d'opposition propose de construire l'EHPAD derrière la salle de la Bergerie à la place du projet de 54 logements sociaux » (sic). Mais oui voyons, pourquoi pas ? Mais alors, où construire les logements sociaux si nécessaires et tant attendus par les jeunes de la ville ? Sur le terrain dévolu à l'EHPAD ? Il y aurait donc 54 logements, sur une hauteur bien supérieure à celle de l'EHPAD.

Et les 300 logements sur la plaine Sud ?

EHPAD: où en est on ?

La communication

Hauteur EHPAD vs arbres

Distance Maison - EHPAD

Où est passé le petit train ?



La réalité de Mars 2011



ON SE MOQUE DE NOUS !!

EHPAD: où en est on ?

- Appel en cours
 - Devrait intervenir mars 2012
- ... mais L'EHPAD est en cours de construction (ouverture 2012)
- Que peut-on espérer de cet appel ?
 - Reconnaissance de notre légitimité à tenter de bloquer cette construction,
 - Ne pas accepter une décision partisane,
 - Communiquer sur les dérives du maire et les erreurs grossières qu'il a cautionné,
 - Obliger la mairie à respecter les règles d'urbanisme pour les prochains projets,





Espace Naturel Montjean - 1

- + 200Ha sur 3 communes, 2 départements
 - 39 communes & 1 million d'habitants dans un rayon de 10km
- Notre association fait partie du collectif pour l'Espace Naturel de Montjean,
 - Le collectif a le statut d'association depuis Janvier 2011
 - 6 associations l'ont déjà rejoint. D'autres adhésions en cours.
 - « Préservons Rungis » est représentée par Etienne C et Frédéric P.
- Elus de tous bords sensibilisés
 - Nombreuses visites-découverte organisées de ce territoire
 - Les différents élus ont tous dit leur volonté de conserver le caractère agricole et paysager
- MAIS
 - Les élus n'ont pas précisé % vert, % urbanisé !!!
 - Le maire de Rungis veut construire 300 logements d'ici 2013 (800 demandés par le préfet)
 - Le maire de Fresnes veut chasser les pépinières pour bétonner
 - Le maire de Wissous veut se débarrasser d'un parc qu'il ne peut aménager faute de budget !
 - Un 1^{er} projet de **10 000 logements** (!!) a été lancé il y a quelques années

Espace Naturel Montjean - 2

- Ce territoire fait partie du projet **Grand Paris Express**
 - Les terrains sur Rungis déjà en grande partie propriété de l'Etat (EPA-ORSA)
- **Syndicat intercommunal** Fresnes/Rungis/Wissous, sous la direction de Mireille Ferri, pour peser sur les orientations de l'Etat
 - Comité Consultatif: 1/3 Associations, 1/3 Entreprises, 1/3 Elus
 - Le Collectif possède 4 des 5 voix des Associations
- **Seule la mobilisation de la population peut éviter un bétonnage massif !**
- Envoi d'un **questionnaire** à destination des candidat(e)s Cantonales pour les sensibiliser et faire comprendre que la population n'acceptera pas n'importe quel projet
- Lancement d'une **Pétition**
 - Nous avons besoin de votre participation pour la faire signer !
- Un **bulletin d'information** sera aussi prochainement diffusé
 - Toute proposition de participation aux actions de communication est bienvenue !

Espace Naturel Montjean - 3

Gare TGV et La Fraternelle

- Un projet de gare intermodale est en cours d'études (TGV+RER+Prolongement métro/tramway)
 - 2 solutions: Orly (en sous terrain) ou Rungis la Fraternelle (moins coûteux)
 - La solution Orly semble avoir la préférence en terme d'usage – mais la décision pourrait être budgétaire !
 - Si Rungis La Fraternelle est choisie: dans un rayon de 800m, les décisions pour l'aménagement de ce territoire n'appartiendront plus à Rungis.
- ⇒ Risque très élevé de bétonnage de la plaine Montjean !!

Conservatoire de musique

Proposition de sujet #1

- Le projet n'a pas encore été démarré (retard)
 - Il est reconduit sur 2011
 - Construit sur bâtiment « étoilé » (= « Remarquable »)!
- Budget pharaonique – 22M€ estimé avant démarrage !
 - Actuellement – environ 500 élèves pour musique et danse classique
 - Bâtiment prévu en partie déjà propriété de Rungis (donation conditionnelle).
 - Ce conservatoire pourrait être construit pour beaucoup moins cher sur du non-bâti. Une autre utilisation est-elle possible pour ce bâtiment? (Art Plastique, salle de réception, quelques logements...)
- Il nous faut comprendre les objectifs et le coût de ce projet
 - Notre Objectif : préservation du patrimoine, limitation des coûts (nos impôts) et adaptation aux besoins. Comprendre ce qui justifie une telle somme (plans?), comprendre la population ciblée: les 6000 de Rungis d'aujourd'hui ou les « 20000 » de demain? Est-ce le meilleur emplacement ? Quel financement? Insister pour la concertation et la transparence au vu des sommes engagées.
 - ⇒ Récupérer de l'info ! (travail d'enquête)
 - Nos Moyens: Discuter avec la mairie et toute autre partie prenante. Et communiquer via notre site WEB/Bulletin,...
- Qui souhaite piloter ce sujet ?

Grande Crèche / Usine à bébés

Proposition de sujet #2

- **Projet « Maison de la petite enfance » absurde**
 - Centralisation (120 lits), problème d'accessibilité, 30 places de parking pour déposer bébés en sous sol, 1 seul ascenseur bébés/poubelles!
- **Projet coûteux**
 - Aujourd'hui: Environ 10M€ pour les travaux, 1M€ pour l'architecte,
 - Coût croissant: déjà 4 avenants pour l'ouvrage, 3 pour la MOE , (+2M€)
- **Le projet est démarré (mais du retard)**
 - Un recours a été lancé contre la résidence riveraine pour pollution des sols !
Coût du nettoyage: 43k€ + plusieurs centaines de k€ pour la dépollution à payer par environ 100 logements
- **Il nous faut comprendre les objectifs et le coût de ce projet**
 - Notre objectif: éviter des erreurs grossières dans la structuration de la crèche (plans, accessibilité, déposer bébés : drive-in??), comprendre la structuration du coût de ce projet et son financement,
 - Nos moyens: discuter avec la mairie et toute autre partie prenante. Et communiquer via notre site WEB/Bulletin,
- **Qui veut piloter ce sujet ?**

Autres Sujets Possibles

- Rue Notre Dame – à coté du bar des sports
 - Nouveaux logements sociaux dont la construction est déléguée à un office HLM (Valophis) piloté par ... le maire de Fresnes
 - Combien de logements pour quelle emprise au sol? Impact sur la rue ND?
- Le maire a indiqué un souhait d'acquérir des parcelles de terrains
 - Quels terrains, pour quels objectifs ?
- Parking en Silo en face de Médicis – rue de la pirouette
 - Accepte-t-on un bétonnage à l' "américaine" de Rungis ?
- D'autres sujets à traiter dès maintenant ?

Préservons Rungis: Agir

- Décider ensemble des prochains combats
- Proposition d'Organisation pour chaque sujet:
 - Création d'un groupe d'au moins 2 membres,
 - Le groupe a toute latitude pour agir, dans le respect de l'esprit de l'association,
 - ⇒ Travail d'enquête et de restitution aux membres de l'association,
 - ⇒ Rencontres avec certains élus, organismes ou experts,
 - ⇒ Alignements informels avec le bureau,
 - Participation à la rédaction d'un bulletin d'information régulier et mise à jour du site WEB
 - Convocation formelle des adhérents pour débat selon besoins

... et la suite ?

- Nous pourrons être informés de nouveaux sujets en particulier par ceux qui participent au Conseil Municipal
 - Participation souhaitée d'1 ou 2 membres – par roulement, à chaque conseil municipal (mensuel) avec compte rendu à partager avec les membres,
- Tout nouveau sujet potentiel sera proposé aux adhérents au fur et à mesure de son arrivée.



Prochaines Actions

- Dépôt des nouveaux statuts
- Communication
 - Bulletin d'Information #11 pour indiquer notre changement de statuts et nos prochains combats
 - Site WEB à mettre à jour
- Adhésions 2011
 - Ré-adhérer pour l'année en cours
 - Faire adhérer de nouveaux membres
- Participation au Collectif de la plaine Montjean
 - Signer et faire signer la Pétition Espace Naturel Montjean
- Démarrage des actions de groupes
 - Mise en place des groupes d'actions sur les sujets choisis
Conservatoire, Crèche,...

Merci !

